



ARCHIPAL

ASSOCIATION D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE
DU PAYS D'APT ET DU LUBERON

Si l'hôtel de Buous-Pontevès vous était conté... partie 1

Une vie littéraire intense à Apt au XVIII^e siècle

Place Jean Jaurès, et plus précisément à l'angle de la place, dans la petite rue Paul Achard, se dresse un hôtel particulier du XVI^e remanié au XIX^e, à la belle porte d'entrée surmontée d'un fronton classique encadré de volutes : **l'hôtel de Buous-Pontevès**, peut-être construit par Pompée de Pontevès dit le Grand vers 1561.



Porte à fronton et volutes de l'hôtel de Buous-Pontevès à Apt. Photos Michèle Brun.

Le bâtiment resta dans la famille jusqu'au décès du dernier marquis de Buous en 1762. L'Hôtel alors fut l'héritage de Louise de Pontevès, sa sœur, qui n'y habita pas. Ce fut leur mère, épouse de Jean-François Elzéar de Pontevès et ancienne huguenote au caractère affirmé et sans doute pas très facile, qui l'occupa en compagnie de sa petite fille Marie-Louise de Monspey de la Vallière jusqu'en 1774. L'immeuble entra ensuite en possession de la famille de Saint-Savournin de Saint-Jean, comme l'indique le plan de Moirenc de 1850 d'après des relevés de 1779.

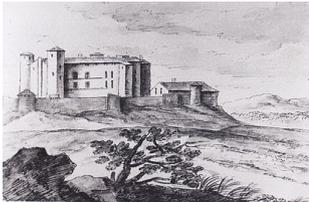
C'est l'histoire étonnante des occupants du lieu que je vais vous conter à présent.

Louise-Alexandrine-Cornelie du Puy-Montbrun, est veuve de Jean François-Elzéard de Pontevès, Marquis du Buous, Lieutenant du Roi en Provence, Gouverneur d'Apt etc... La famille Du Puy Monbrun est protestante convaincue jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes le 18 octobre 1685. Joseph François de Remerville cite quelquefois les membres des Dupuy-Montbrun dans son histoire d'Apt. Le père de Louise,



Jacques de Tournon marquis du Puy Montbrun, se convertit au catholicisme par nécessité politique, mais sa fille demeure très imprégnée des coutumes et préceptes de la Religion Pré-tendue Réformée durant toute sa vie.

Née elle-même vers 1678, décédée après le 10 décembre 1774, Louise Alexandrine Cornélie épouse donc Jean-François Elzéar de Pontevès, marquis de Buoux, le 4 avril 1699. Le couple vit à la Nocle-Morlaix, bourgade de Bourgogne-Franche-Comté, dans le luxe, les réceptions et les chasses. « Son testament montre que les seigneurs de Buoux



Quelques images anciennes et récentes du château de Buoux à peu de distance d'Apt, nommé le château de l'environnement.

occupaient à cette époque une haute situation sociale et possédaient une fortune considérable. Il demandait à être enseveli dans la tombe de ses ancêtres aux cordeliers d'Apt(1) » Leur descendance est nombreuse, un fils et sept filles.

Lorsque le marquis de Buoux décède en 1725, Louis Alexandrine Cornélie revient à la simplicité volontaire d'une vie retirée en Provence, particulièrement entre l'hôtel de Buoux-Pontevès d'Apt et le château de Buoux, qu'on appelle aujourd'hui le château de l'environnement.

Cette dame au caractère affirmé, qui n'a abjuré le protestantisme qu'en 1724, ne fit rien de moins que de s'attribuer sa première petite-fille, pratiquement dès sa naissance, ou peu après son sevrage, entre les bras de sa mère Marie-Anne-Livie de Pontevès. Son dessein était sans doute de l'élever dans des conditions optimales, de lui donner la meilleure éducation, mais ce faisant, elle l'enlevait littéralement à sa famille, à sa fratrie, et jusqu'à la mort de la marquise, en 1774, quasi centenaire, la jeune Marie-Louise de Monspey ne devait pratiquement pas revoir ses père et mère. « Lorsque Madame de Monspey mit au monde sa première fille en 1731, la marquise de Buoux, sa mère, voulut emmener le nourrisson et l'élever comme son propre enfant. La jeune femme céda en versant bien des larmes : elle n'eut pas la force de résister à la pres-

sion de sa mère et de son mari. On lui avait appris qu'une femme doit se conformer en tout aux goûts et aux volontés de son époux. Elle s'en repent amèrement »(2). Elle ne reverra sa fille qu'à l'adolescence, la trouvant en bonne santé mais c'est une enfant qu'elle ne connaît pas du tout. « Cette visite fera prendre conscience à la jeune fille sa position singulière et peu à peu elle comprendra la triste vie qu'elle mène, loin de son pays natal et de sa véritable famille »(3).

La terrible grand-mère faisait loger sa petite-fille dans sa propre chambre, la chambre dite « rouge », où des heures durant Marie-Louise fait la lecture à la marquise. Elle assiste au sermon à son commandement, n'agit que sur autorisation. Et on discute beaucoup dans les salons du château à propos de théologie et de philosophie, notamment de la bulle Unigenitus. Un membre de sa famille, une de ses tantes, très effacée, dévote, maniaque et inintéressante, habite le château. Heureusement, le marquis de Buoux-Pontevès, Louis-Alexandre de Pontevès, (vers 1707 -1762) fils de la marquise, est lui aussi présent, agrémentant de son esprit raffiné les échanges avec sa nièce. À son décès, sans descendance, le titre de marquis ne sera pas relevé ou plutôt il fut transporté dans la famille de Galliffet. L'acquéreur, Alexandre-Jean de Galliffet était lieutenant-général ; il émigra dès les débuts de la Révolution. Ses biens, vendus par la Nation, comprenaient comme domaine foncier un quart environ du terroir de Buoux, ainsi que toutes les campagnes importantes de cette commune (5).

à suivre

Michèle Brun

Les documents qui m'ont servi pour cette suite de chroniques, fort intéressants, sont entre autres :

-Hélène de David-Beauregard, *Alexandre-aimable, gentilhomme des pays d'Oc, 1721-1806*. Ed Pages Nouvelles, 1982.

-Deux mémoires de master de l'université d'Aix-Marseille, d'après un fonds d'archives exceptionnel, le fonds de Beauregard, situé au archives d'Hyères, 2017 et 2018.

(1) Fernand Sauve à propos du château de Buoux

(2) Marie-Anne-Livie de Pontevès, une des filles d'Alexandrine-Louise Cornélie, avait épousé Joseph-Henri Marquis de Monspey, comte de Vallière, dont elle a eu plusieurs enfants après Marie-Louise.

(3) Hélène de David-Beauregard, *Alexandre-Aimable, gentilhomme des Pays d'Oc, 1721-1806*.

(4) Constitution (*Unigenitus Dei Filius*) promulguée le 8 septembre 1713 par Clément XI à l'encontre des écrits jansénistes de l'oratorien Quesnel.

(5) Fernand Sauve.